

## **Communication concernant le projet PV de Vaux-sur-Morges.**

### **Conseil général du 15 juin 2022.**

Monsieur le Vice-Président,

Mesdames, Messieurs les conseillers,

Le projet de centrale photovoltaïque a avancé sur plusieurs points.

Au niveau de la technique, une solution en deux phases a pu être identifiée. La première consisterait à équiper le hangar Spycher nouvellement construit avec 485 m<sup>2</sup> de panneaux pour une puissance de 100 kWc et une production estimée de 111'000 kWh/an (environ 30 ménages).

Une phase ultérieure permettrait d'équiper le hangar à machines avec une puissance de 200 kWc et une production de l'ordre des 196'000 kWh/an (environ 50 ménages).

Seule la première phase est couverte par le préavis actuel.

Dans le cadre légal actuel, une autoconsommation dans le quartier du petit Vaux permettrait d'absorber environ 11% de la production, l'autonomie étant de l'ordre des 48%.

En considérant l'autoconsommation et la vente au réseau, le projet serait à la limite de la rentabilité.

Actuellement, la loi ne permet de faire de l'autoconsommation collective. Nous analysons donc la possibilité de virtualiser cette autoconsommation en utilisant des compteurs, dits intelligents, permettant aux consommateurs de privilégier leur consommation lors des pics de production.

A relever que dans les deux cas de figure, autoconsommation réelle du petit Vaux et autoconsommation virtuelle, l'efficacité de la centrale et le degré d'autonomie sont nettement supérieurs à ceux d'une installation individuelle.

Nous sommes donc en approche des plusieurs partenaires potentiels pour analyser comment cette solution pourrait être mise en place, sachant que le consommateur doit aussi y trouver son avantage.

Nous allons également essayer en parallèle d'obtenir un financement pour projet pilote de la part de la DIREN, tout en affinant également les données d'autoconsommation réelle du quartier du petit Vaux.

Tout cela peut vous sembler un peu indigeste, mais en résumé, le projet avance.

Je vous remercie pour votre attention.

Vincent Denis